

# LE BAC GENERAL

## En classe de Seconde

Dès le début de l'année de Seconde, vous serez **évalués sur vos compétences en français et en mathématiques** par le biais d'un test de positionnement. Tout au long de l'année vous suivrez des enseignements communs avec un ou deux enseignements optionnels. En plus de cela, quelques heures de cours seront consacrées à **l'orientation**. Ces enseignements vous permettront de choisir, en fin d'année scolaire, 3 spécialités parmi 12 que vous poursuivrez en classe de Première.

## En classe de Première

Vous suivrez un tronc commun de **7 matières**, en plus de vos **3 spécialités**. En filière générale, vous aurez 28h de cours par semaine tandis que les élèves de séries technologiques auront entre 26 et 30h. En classe de Première, vous passerez 2 séries d'épreuves de contrôle continu (au deuxième et troisième trimestre) puis vous devrez passer une épreuve sur la spécialité que vous aurez décidé de ne pas poursuivre en classe de Terminale. Enfin, les épreuves anticipées de français se tiendront comme d'habitude en fin d'année.

## En classe de Terminale

L'année de Terminale s'articulera autour de vos **deux spécialités** et du **tronc commun**. Durant l'année, vous passerez votre dernière série d'épreuves communes de contrôle continu au troisième trimestre et l'évaluation d'EPS. Enfin vous serez évalués sur les épreuves finales : vos deux spécialités, l'épreuve de philosophie et le grand oral. Ces notes seront complétées par celles obtenues lors des épreuves anticipées de Première.

# LE BAC TECHNOLOGIQUE

Le Bac technologique **se prépare en 2 ans**, au lycée, après une classe de Seconde générale et technologique. Exception faite pour 2 bacs technologique qui se préparent en 3 ans après la classe de 3e : le Bac Hôtellerie et le Bac Techniques de la musique et de la danse.

Le Bac technologique n'a plus pour **objectif principal l'insertion sur le marché du travail**, même s'il le permet parfois. Désormais, la majorité des titulaires d'un bac techno se dirigent vers l'enseignement supérieur, notamment vers des BTS ou des BUT.

C'est pourquoi la partie **des enseignements généraux** y est aussi importante : Mathématiques, Français, Histoire- géographie, Philosophie, LVA + LVB, Éducation physique et sportive sont donc au programme de toutes les séries ! À ces enseignements généraux viennent s'ajouter **les enseignements spécifiques propres à chaque série**.

Il existe **huit séries** de baccalauréat technologique :

► la série **Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)**.  
La série STMG propose une classe de première unique, c'est en terminale que les élèves choisissent entre quatre spécialités : ressources humaines et communication, gestion et finance, mercatique (marketing) ou systèmes d'information et de gestion

► la série **Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)**  
La série STD2A s'adresse aux élèves qui veulent évoluer dans les **métiers de la création** ou des **métiers d'art**. Au programme : connaissance et maîtrise de techniques d'expression et d'outils technologiques fondamentaux, culture générale et artistique, développement de la créativité personnelle.

► la série **Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)**  
Cette série est à dominante scientifique et technologique et propose 4 spécialités : innovation technologique et éco-conception (ITEC), architecture et construction (AC), énergies et environnement (EE), systèmes d'information et numérique (SIN).

► la série **Sciences et technologies de laboratoire (STL)**  
Ce baccalauréat propose deux spécialités : sciences physiques et chimiques en laboratoire et biotechnologies. Tout l'enseignement tourne autour des techniques de mesures et analyses en laboratoire.

► le **baccalauréat Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)**  
Comme son nom l'indique, cette série dispense des connaissances liées au secteur sanitaire et social. On y retrouve des matières telles que la connaissance psychologique des individus et des groupes, les institutions sanitaires et sociales, la biologie humaine, l'étude des faits sociaux et des problèmes de santé.

► le **baccalauréat sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)**  
Cette série a la particularité de se préparer exclusivement en lycée agricole. Les 4 spécialités accessibles sont : l'environnement, l'alimentation, l'agronomie ou les territoires.

► le **baccalauréat technique de la musique et de la danse (TMD)**  
Attention, ce baccalauréat se prépare uniquement après une seconde spécifique. Les élèves ont deux possibilités d'options : instrument ou danse.

► le **baccalauréat technologique hôtellerie appelé Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration (STHR)**  
Ce baccalauréat se prépare lui aussi uniquement après une seconde spécifique. L'objectif est de former des professionnels polyvalents de l'hôtellerie. Les élèves y abordent donc l'hébergement, l'accueil, la restauration, l'économie et la gestion hôtelière...